

**MISSION DES RÉFÉRENT.E.S EMPLOI, FORMATION  
BILAN ANNUEL 2021**

<b>NOM DE LA STRUCTURE PARTENAIRE</b>	Fédération départementale des centres sociaux de Moselle
<b>NOM/PRÉNOM DU PRÉSIDENT</b>	Patrice WINZENRIETH
<b>NOM/PRÉNOM DU RÉFÉRENT.E EN RÉGION</b>	Martine GERVILLE
<b>RÉGION/TERRITOIRE CONCERNÉ(E)</b>	Lorraine – Grand Est

## Axe 1 : Initier une démarche d'observation emploi-formation afin d'alimenter la CPNEF sur les évolutions des activités, de l'emploi et de la formation des structures de la branche dans son territoire

### Réalisations du RR

#### Diffusion, relais, communication des études – réalisations – questionnaires – état des lieux réalisées par l'observatoire

- Diffusion auprès des centres sociaux fédérés dont 98% sont ALISFA du site de la CPNEF, du portail petite enfance, état des lieux égalité hommes/femmes, relances questionnaires statistiques, panorama...
  - lors des réunions trimestrielles de direction (18 directions de centres sociaux présentes en moyenne),
  - auprès des fédérations de l'Union Régionale (3 fédérations lorraines présentes en moyenne représentant 30 structures),
- Le panorama emploi formation régional, les études et le site de la CPNEF sont communiqués aux structures lors des réunions collectives, des rencontres individuelles et au cours des réseaux de directions, pour donner à voir le travail de promotion réalisé par la branche.
- Diffusion auprès des partenaires Conseil Régional et Caf du panorama de la branche.

#### Organiser une veille permanente, connaître et comprendre les évolutions des structures de la branche

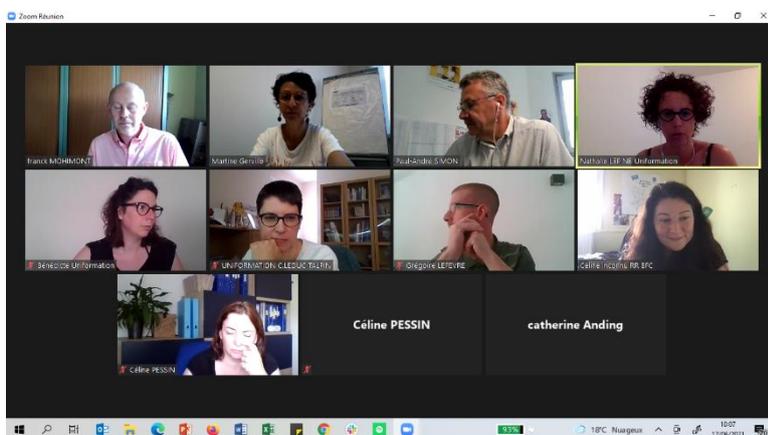
- Accompagnement individualisé et / ou collectifs de :
  - 3 structures ADSL** : CASSIS Metz, Les Grands Chênes Veymerange, ACSH Hayange
  - 2 fédérations** Meuse et Meurthe et Moselle
  - 34 centres sociaux** sur les 4 départements
  - 8 EAJE** sur les départements des Vosges, de Meuse et de Meurthe et Moselle.
- Recueil des besoins et communication régulière des dispositifs conventionnels auprès des directions de centres sociaux fédérés en Moselle, lors des réunions en visioconférence des directions réalisées les 19 février 21, 9 avril 21 et 4 juin 21 et des fédérations de Meurthe et Moselle et de Meuse lors des réunions régionales réalisées les 12 février 21 et 9 septembre 21.
- Recueil des besoins, écoute et échanges avec Uniformation et les structures de la branche lors des réunions d'information collectives réalisées avec Uniformation les 9 et 13 février 21 et 10 (date annulée faute de participants et 11 mars 21 sur le département de la Moselle et le 25 mars 21 pour le secteur Meurthe et Moselle/Vosges/Meuse sur support « wisembly » organisé par Uniformation et animé par le RR Lorraine et les conseillers Uniformation. Le nombre de structures qui ont pu se connecter a été moins important que les rencontres en présentiel des

années précédentes (en dehors de 2020). La qualité des connexions étaient moyennes et le nombre d'EAJE connectés a été très faible

- **Accompagnement demande de recours**  
1 demande de recours accompagnée en 2021

### Mutualiser les expériences

- Participation aux regroupements des référents régionaux en visio conférence et en présentiel : les 11 et 12 mars /22 et 23 juin /22 et 23 septembre et 17 et 18 novembre 21.
- Coopération avec RR Grand Est et Bourgogne FC dans la préparation de la stratégie de communication auprès des structures et dans les relations de collaboration avec Uniformation. Le travail a été partagé : création d'une carte de vœux partagée, invitation et organisation avec Uniformation, prépartion ODJ des réunions partenariales, partage des éléments de diagnostic, des actions et projets en cours et en préparation, conception de parcours de formation interdépartementaux. Ces échanges permettent à chacun de s'inspirer et de gagner en temps / en énergie et de mutualiser les compétences dans les réponses construites en direction des structures ALISFA.



## Identifier les acteurs du territoire

- Contacts Mme Stemler – chargée mission ELISFA - pour faciliter la mise en place de réunions collectives sur le territoire Lorrain, l'accès à l'information pour les structures et l'accompagnement adapté de la fonction employeur.

Organisation avec Mme Stemler et le service juridique d'ELISFA d'un temps d'information collective du service juridique d'Elisfa et d'une juriste de l'institut du droit local, quant à **l'articulation des dispositions conventionnelles avec le droit local le 15 décembre 21 qui a été reporté au 1<sup>er</sup> février 22** pour cause de maladie des juristes.

## Bilan/synthèse de l'axe et perspectives

L'identification des acteurs a été freinée par la période de crise sanitaire. En 2021, les contacts se sont maintenus en distanciel sur le 1<sup>er</sup> trimestre puis encore sur le 4<sup>ème</sup> trimestre.

Les supports de visio conférence ont été diversifiés : pad, wissembly, scrumble, zoom avec animation dynamiques autant que possible, ces supports nécessitent d'être renouvelés régulièrement. Malgré le retour de la possibilité d'organiser des réunions en présentiel, le support distanciel a fait sa place et la mission du RR se décline aujourd'hui par ces outils en plus du présentiel.

Il était envisagé en juillet 2021 que la mission RR Lorraine aille à la rencontre individuelle des structures méconnues, ceci n'a pas pu se réaliser à nouveau en 2021 en raison des obstacles créés par la crise sanitaire : impossibilité de se voir en présentiel, absences répétées dans les équipes pour cause de maladie/garde d'enfants /cas contacts, priorisation d'autres sujets dans les structures.

La mission est portée à partir de Janvier 22 par Mme Sitter, qui conçoit avec l'appui de Mme Gerville une stratégie pour aller vers les structures de la région au printemps 2022, une fois que les contraintes de la situation sanitaire seront levées. Le relais s'est opéré dès septembre 21 progressivement vers un relais effectif en janvier 22.

Le RR fait le constat que les instances et/ou organisations collectives sont précieuses pour le RR , à l'image de l'Union Régionale des centres sociaux ou des fédérations départementales. Le territoire n'a pas de regroupement collectif des EAJE et cela retire des appuis importants au déploiement de cet axe. Cependant cette absence peut être compensée par le travail en coopération mené avec les acteurs concernés par le territoire (FD, Uniformation, relations de réseaux...) et les réseaux nationaux FCSF et ACEPP.

## Axe 2 : Faciliter l'accès à la formation et à la qualification en référence aux objectifs définis dans l'Accord Formation

### Réalisations du RR

#### Accompagner l'appropriation, par les structures, des dispositifs de formation légaux et conventionnels par les structures lorraines

Mise en place et animation de réunions d'information collectives en association avec Uniformation en visio conférence les 9 et 13 février et 11 et 25 mars 21.

Contribution à la mise en place, à la préparation et à l'animation et participation aux rencontres de coopération Conseillers Uniformation/RR du Grand Est réalisées les 28 janvier, 17 juin et 7 octobre 21.

#### Accompagnement individualisé et / ou collectifs de :

**3** structures ADSL :

- CASSIS Metz information sur les dispositifs de formation auprès de la nouvelle direction, identification PDP, utilisation espace personnel uniformation, Les Grands Chênes Veymerange information nouveaux dispositifs, participation ACT, ACSH Hayange participation POEC et accueil nouveaux salariés.

**2** fédérations Meuse et Meurthe et Moselle

**34** centres sociaux sur les 4 départements

**6** EAJE sur les départements des Vosges, de Meuse et de Meurthe et Moselle.

#### Accompagner les structures dans la mise en oeuvre des différents dispositifs de formation portés par la CPNEF

- ACT - action de formation portée par le RR face aux difficultés managériales générées dans la crise sanitaire : « Ajuster sa posture managériale suite à la crise sanitaire » incluant la méthode Open Codev – parcours de 10 séances.
- Tentative de mise en place de groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles inter-structures, impossible à mettre en place en 2021 car le projet – pourtant conçu avec les structures - n'entrait pas dans les cadres administratifs des dispositifs conventionnels.

#### Accompagner les structures dans l'élaboration de leur stratégie de formation en cohérence avec leur projet

- Mise en place ACT « Accompagner un enfant avec TSA en périscolaire » sur territoire afin de permettre la participation de salarié-es non mobiles. – 2 jours – 14 stagiaires animateurs et coordinateurs.
- Mise en place de 2 ACT « HACCP » 2x1jour pour 30 stagiaires sur territoire afin de permettre la participation de salarié-es non mobiles.

- Préparation mise en place de 2 ACT PSC1 réalisées en décembre 21 et janvier 22.
- Préparation ACT avec la chargée de mission Elisfa prévues en mars 22
- Accompagnement de 4 structures CS pour le remboursement dans le cadre du dispositif « conférences et colloques ».

### Mutualisation des ressources disponibles sur le territoire

Les actions de formation proposées aux structures en interdépartemental, issues du recueil des besoins :

- 1 formation FAVE interdépartementale centres sociaux,
- 1 formation référent famille interdépartementale,
- 1 formation employeur initialement prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 21 a été annulée en raison de la situation sanitaire.

### Bilan/synthèse de l'axe et perspectives

Les propositions de formation , les réunions d'information collectives, les actions d'accompagnement se sont à nouveau déroulées en 2021 avec l'incertitude qui pesait dans la préparation et les ajustements permanents qui ont du être réalisés du fait des protocoles, des absences de salariés, de bénévoles, des arrêts de travail répétitifs et inquiétudes sur l'état de santé des salariés – bénévoles et leurs familles. Toutes les actions de formations ont été revues dans leurs effectifs, les lieux de réalisation, les modes présentiel/distanciel/ la prise des repas, les horaires.

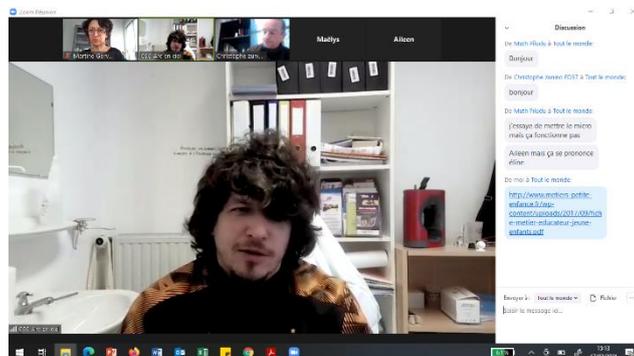
L'année 2021 a fait à nouveau la démonstration de la qualité coopération avec l'OPCO Uniformation et en particulier avec les conseillers qui soutiennent techniquement les contraintes et réajustements traversés par les structures ALISFA.

## Axe 3 : Promouvoir l'emploi dans la Branche

### Réalisations du RR

#### Faire connaître et valoriser les métiers et les emplois de la Branche

- Animation d'un temps avec le MIJ en visioconférence pour présenter les métiers de la branche, le site de la CPNEF et le portail petite enfance les 13 et 17 février 21



#### En coopération avec l'OPCO communiquer auprès des structures sur les différents contrats en alternance

- L'information auprès des structures a été faite lors des réunions d'information collectives réalisées avec l'OPCO
- Lors des contacts individuels auprès des structures sur site, par téléphone et par mail pour répondre aux questions des structures. Les outils mis à disposition sur le site d'Uniformation (outil de simulation comparatif / Contenus sur l'alternance/prise de RDV des vendredi de l'alternance) valorisés auprès des structures sont très aidants dans la prise de décision.
- L'expérience de la fédération des centres sociaux de l'accueil d'une apprentie a permis de mieux contextualiser les questions et d'expérimenter les réponses pour ensuite informer les structures ALISFA

#### Développer des partenariats techniques avec les acteurs de l'emploi

La Région Grand Est, l'Etat (dont Autorités Académiques) et notre Profession se sont accordés dans le cadre d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT).

Le COT concernant l'animation globale devait être signé le 7 décembre 21 à Strasbourg. Les RR de la région étaient mobilisés pour s'y rendre. Cette date a été annulée. Les services du Conseil Régional devaient revenir vers la branche pour une nouvelle date. A ce jour, le RR Lorraine n'est pas informé de la suite.

#### Développer les partenariats techniques et l'accès à la POEC

- Mise en place d'une POEC du 4 octobre au 20 décembre 21 sur le territoire de la Moselle Nord «animateurs structures ALISFA » à la demande des structures centres sociaux et ADSL. Une nouvelle POEC est envisagée avec Uniformation pour mars 22.

Lors du bilan final, 9 offres d'emploi ont été transmises aux stagiaires avec la consigne de postuler dans les structures de leur choix, en envoyant lettre de candidature et curriculum vitae ; d'un commun accord, le référent pédagogique, les tuteurs de stages pratiques (issus des structures ALISFA) et les futurs employeurs (ALISFA) ont voulu s'assurer de la motivation des stagiaires à poursuivre.

8 emplois ont été proposés par les centres sociaux ALISFA partenaires pour janvier 2022 :

- ✓ 3 au centre social ATEJ, Terville
- ✓ 2 au centre social Le Creuset, Uckange
- ✓ 1 au centre social Le Lierre, Thionville
- ✓ 2 au centre social Ô Couleurs du Monde, Yutz

1 emploi a été proposé par Les Grands Chênes – ADSL ALISFA, Thionville, pour le 2ème trimestre 2022.

A ce jour, suite à une candidature spontanée, une stagiaire a signé un CDD jusqu'au 05 février 2022 à l'ACSH – ADSL ALISFA, Hayange. Elle a refusé un CDI pour rester disponible pour une entrée en BPJEPS en 2022.

Deux stagiaires sont embauchés en CDD depuis le 17 janvier 2022 au centre social Ô Couleurs du Monde à Yutz.

5 stagiaires ont postulé dans une ou plusieurs structures ALISFA partenaires. Tous ont été reçus en entretien.

## Bilan/synthèse de l'axe et perspectives

**Concernant la POEC**, depuis la rentrée de septembre 2021, les structures ALISFA sont confrontées à deux situations dont les effets impactent l'organisation de leurs accueils collectifs de mineurs :

- L'augmentation du nombre d'enfants à accueillir et la volonté des communes de répondre à cette demande des familles qui se traduisent notamment par la création d'accueils multi-sites, le projet de construction d'un groupe scolaire intégrant des locaux supplémentaires pour l'accueil périscolaire ...
- La difficulté pour les organisateurs à pourvoir les postes d'animation dédiés à l'accueil de ces publics existants ou récemment créés, difficulté liée à la pandémie - démissions ou non reconduction de contrat par les salariés(e), mais surtout à la faible attractivité de la profession.

En témoignent les revendications portées par les animateurs en grève en décembre 2021 sur la précarité de leur statut liée aux contrats de travail proposés, le manque de reconnaissance professionnelle, les conditions de travail, la revalorisation salariale.

Ces considérations ont également interrogé fortement les stagiaires de la POEC 2021, dont certains n'ont pas encore donné suite à des propositions d'emploi pour ces raisons.

Les structures ALISFA mosellanes réfléchissent à plusieurs pistes ou ont déjà mis en place différentes réponses : augmentation des pesées des animateurs d'activités, augmentation des heures de travail prévues au contrat, tarifs préférentiels pour les enfants des salariés pour l'inscription en ACM, recours plus souvent au CDI et renforcement de la formation des équipes, avec le BAFA comme première qualification.

Les structures ALISFA des communautés d'agglomération Portes de France –Thionville et Val de Fensch ont à nouveau sollicité la fédération départementale pour la mise en œuvre d'une POEC au premier semestre 2022 afin d'anticiper les recrutements pour la rentrée scolaire de septembre.

Prenant en compte les éléments ci-dessus et le bilan de la précédente POEC, le référent pédagogique,

en collaboration avec les formateurs des structures ALISFA concernées, ont reconsidéré les modalités de sélection des stagiaires et adapté le ruban pédagogique 2022 à ces réalités :

- Une information collective sera organisée par le centre de formation afin de présenter les métiers de l'animation et la formation, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur au moment de sa tenue.
- Suite à l'information collective, chaque candidat sera reçu en entretien individuel au cours duquel il pourra découvrir plus en détail les objectifs et le programme de la POEC, exposer ses motivations à suivre la formation et poser les questions qu'il souhaite.
- Afin de clarifier avec les candidats retenus les exigences et l'investissement personnel liés à la formation, les contraintes inhérentes au métier d'animateur périscolaire, une réunion sera organisée avant le démarrage de la formation pour qu'ils puissent choisir de s'engager dans le dispositif de formation en connaissance de cause.
- Deux jours d'immersion des candidats retenus seront mis en place dans le cadre d'une convention avec Pôle Emploi et les structures ALISFA partenaires

Afin de prévenir les ruptures de parcours, le ruban pédagogique sera modifié de la manière suivante :

- Les stagiaires découvriront les fondamentaux du métier lors de la 1<sup>ère</sup> session théorique BAFA qui démarrera dès le troisième jour de la formation. Les modules pédagogiques suivants compléteront ou approfondiront les acquis de cette session générale réglementaire, validée généralement par les participants.
- Les deux périodes de stages pratiques, extrascolaire et périscolaires, seront espacées de deux semaines (accolées initialement) afin de s'appuyer sur les difficultés rencontrées par les stagiaires lors du premier stage pour améliorer leurs interventions lors du second et de maintenir la motivation des stagiaires
- Lors de la dernière semaine de formation, l'organisation par les stagiaires d'un grand jeu avec les enfants inscrits à un mercredi récréatif a pour objectifs également de maintenir la motivation du groupe et de compléter l'évaluation des compétences qu'ils auront acquises.

La mise en œuvre d'une POEC en 2022 prendra donc en compte la réalité des territoires. L'organisme de formation mettra tout en œuvre pour que ce dispositif nécessaire sur le bassin d'emploi reste pertinent en l'ajustant aux besoins des stagiaires et des structures ALISFA.

**Concernant les relations avec le Conseil Régional Grand Est**, le RR Lorraine est prêt à se mobiliser pour ré engager le travail avec l'appui de la branche et des membres du Copil.

## Axe 4 : Faciliter les initiatives en matière d'emploi/formation

### Réalisations du RR

#### Favoriser les opportunités de partenariats avec les OF cœur de métier : UFCV et IAE

Une rencontre a été organisée avec M. Garnier – référent de l'UFCV de Metz, pour identifier les formations diplômantes qui vont être proposées en 2022 /2023 et imaginer des parcours pertinents entre la POEC et le CPJEPS, elle a eu lieu le 26 janvier 21. Ce partenariat s'est poursuivi sur toute l'année 2021, les acteurs-trices des centres sociaux et ADSL ALISFA sont sollicités pour illustrer auprès des étudiants de l'UFCV leurs métiers dans le cadre d'interventions conçues entre la FD des centres sociaux de Moselle/la mission RR Lorraine et l'UFCV. La dernière rencontre en visio avec l'UFCV a eu lieu le 26 janvier 22 dont l'ordre du jour a été la communication des parcours de formation possible avec l'UFCV, l'intervention des structures ALISFA au sein de la formation, l'accompagnement et le tutorat.

Mise en place d'un partenariat avec l'IAE Business School pour l'accueil de stagiaires en Master 2 ayant comme ambition de pourvoir des postes de directions au sein des structures ALISFA du territoire et accompagnement d'un directeur de CSC des Vosges pour un partenariat plus étroit entre le CSC et l'école de management universitaire afin de répondre à son besoin de recherche d'alternant. Une convention a été réalisée, freinée par la situation sanitaire.

Préparation d'une intervention du RR auprès de lycéens mosellans dans l'objectif de faire connaître et promouvoir les métiers de la branche professionnelle.

### Bilan/synthèse de l'axe et perspectives

Le partenariat avec les maisons de la Région est à réactiver en 202, il s'agit d'un partenariat technique, le partenariat stratégique et politique sera porté par les membres de la Cpnf.

### Projet spécifique régional /territorial 2021 – pas de projet spécifique en Lorraine

## REMARQUES GÉNÉRALES DU/DE LA RÉFÉRENT.E EMPLOI, FORMATION

Fin 2019, le RR notait en « remarque générale » que les structures exprimaient le sentiment d'épreuve constante quant aux évolutions et réformes diverses auxquelles elles sont soumises. Ce, en particulier concernant la réforme territoriale, les réformes dans le droit du travail/droit conventionnel et la réforme de la formation professionnelle.

L'année 2020 puis l'année 2021 sont venues illustrer plus fort encore cet état de fait avec la crise sanitaire. Pourtant, les structures ALISFA ont très majoritairement maintenu le cap, se sont adaptées, se sont quelquefois dépassées malgré les craintes. **Les familles, les enfants, les publics ont été pris en charge, les missions assumées par les acteurs et actrices, par des équipes salariées composées de 82% de femmes en Région Grand Est, dont 47% ont une pesée entre 292 et 351 et qui sont rémunérées en moyenne de 9 à 12 % de moins que leurs collègues hommes (sur les postes où les hommes sont représentés).** C'est une caractéristique de notre branche, une réalité structurelle qu'il semble important de considérer dans l'analyse et l'accompagnement emploi/formation.

De nouveau, le RR en place en 2021 et qui passera le relais de la mission en 2022, insiste sur la nécessité dans nos missions de mener des actions qui « osent un pas de côté » en imaginant des supports différents, des conventions et des expérimentations audacieuses, des coopérations multipliées à l'interne et à l'externe.

Le RR et son employeur, remercient et saluent le travail de Mme Sedalom Folly jusqu'à septembre 21, de l'ensemble de l'équipe de la CPNEF et des membres du Copil.

Les temps de travail réalisés avec les pairs RR et les membres du Copil permettent d'être informés, apportent de la méthode et de nouveaux outils, permettent un échange productif avec les participants intervenants, ce sont des outils précieux à une meilleure pratique professionnelle et des moments de « travail d'équipe » sur un format national.

Les missions RR articulées aux missions fédérales sont des activités complexes qui ont un impact fort ( et souvent fort intéressant !) sur le projet des structures employeuses. Les salarié-es qui portent ces missions sont régulièrement assez solitaires face aux enjeux, aux pistes de travail à proposer, aux priorisations à porter aux CA, aux méthodes à diversifier...c'est pourquoi la collaboration en réseau RR, le travail avec l'équipe de la CPNEF, le lien avec les têtes de réseau (FCSF et ACEPP), la confiance professionnelle et le dialogue installés entre les acteurs-trices sont importants dans la réussite des objectifs de travail.

Pour finir, le RR en place en 2021 remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire grandir la connaissance et la compétence de la chargée de mission puis de la déléguée fédérale/RR ALisfa. Ce parcours et les différentes missions articulées entre elles produisent une « meilleure fonction de déléguée » et « une meilleure fonction de RR ».

Merci.

---

**Fait, le 10 février 22 à Metz** \_\_\_\_\_  
**Signature du/de la Référent/e emploi**

**Signature du Partenaire :**



**Signature du/de la Référent/e emploi,  
formation :**



## 1. ANNEXES

### AXE 1 : INITIER UNE DEMARCHE D'OBSERVATION EMPLOI-FORMATION AFIN D'ALIMENTER LA CPNEF SUR LES EVOLUTIONS DES ACTIVITES, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES STRUCTURES DE LA BRANCHE DANS SON TERRITOIRE

Annexe 1	Capture écran ODJ CA Urge
Annexe 2	Extrait réseau direction ODJ formation
Annexe 3	Extrait réseau direction ODJ formation et dispositifs Cpnef
Annexe 4	Extrait réseau direction ODJ formation et dispositifs Cpnef
Annexe 5	Flyer action visio Droit local employeurs

### AXE 2 : FACILITER L'ACCES A LA FORMATION ET A LA QUALIFICATION EN REFERENCE AUX OBJECTIFS DEFINIS DANS L'ACCORD FORMATION

Annexe 6	Capture écran demande de recours
Annexe 7	Présentation dispositifs formation 21
Annexe 8	Présentation dispositifs conventionnels 21
Annexe 9	Quizz conventionnel
Annexe 10	Fiche synthèse réunion RR /unif Grand Est

### AXE 3 : PROMOUVOIR L'EMPLOI DANS LA BRANCHE

Annexe 11	Synthèse COT animation
Annexe 12	Bilan POEC 21
Annexe 13	Flyer visio métiers jeunes
Annexe 14	Mail diffusion vœux 21
Annexe 15	Emargements acct structures

### AXE 4 : FACILITER LES INITIATIVES EN MATIERE D'EMPLOI/FORMATION

Annexe 16	Capture écran réunion UFCV
Annexe 17	Convention IAE
Annexe 18	Capture écran réunion UFCV
Annexe 19	Mail transmission COT Conseil Régional
Annexe 20	Flyer rencontre lycée